ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN

UNION RÉPUBLICAINE ET SOCIALE

Electrices, Electeurs,

Les **Républicains du Centre, les Radicaux, les Radicaux-Socialistes,** ont répondu « **OUI** » au referendum. Ils ont le devoir de voter pour l'un d'entre eux.

Car, ce parti du bon sens, c'est la masse de ceux qui ont eu, le 28 septembre 1958, la même opinion ; ce n'est pas les quelques uns qui ont dit « NON ».

Nous vous demandons de confirmer qu'ensemble nous avons bien fait de comprendre l'appel du Général de GAULLE, comme Félix GAILLARD, Guy MOLLET, PFIMLIN et PINAY.

C'est tout dire !

Nous avons pris l'étiquette d'UNION REPUBLICAINE ET SOCIALE pour rendre inutile le désistement Communiste.

Les nuances qui ne s'appliquent souvent qu'à des détails, lesquestions de personnes, soigneusement entretenues, doivent disparaître quand surviennent les grandes épreuves dont la solution déterminera pendant de longues années l'avenir du Pays, c'est-à-dire le nôtre et celui de nos enfants.

Rien n'interdit aux républicains, quels qu'ils soient, s'ils ont le même idéal de légalisme et de patriotisme, de participer à l'œuvre de rénovation.

Les Comités qui n'ont aucune raison valable de prétendre à la toute puissance, ne doivent pas briser la volonté populaire par des combinaisons.

LE PROGRAMME NATIONAL

Le papier est un bon âne. Il supporte ce qu'on lui imprime — même sur la deuxième page, le contraire de la première. Ce n'est pas notre genre.

Dans la mesure où il s'agit d'assurer l'exécution d'un programme électoral, la fonction législative est un mandat reçu et à respecter.

Voici les bases d'accord de notre contrat :

L'Etat doit symboliser la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt de la Nation.

Les grandes forces financières ne doivent pas régenter la Démocratie.

La fiscalité abusive ne paie pas. Pour réaliser plus d'équité dans l'impôt, il est nécessaire de recourir à d'autres méthodes, de refondre totalement les contributions fiscales, choquantes par leur diversité, leur inégalité.

La Paix sociale exige que les travailleurs ne soient pas sacrifiés au redressement économique et victimes d'une récession. Ils méritent l'amélioration de leur bien-être, si importante pour la production et la consommation.

La Monnaie doit être défendue, l'inflation jugulée. Les économies et les contrôles de dépenses sont absolument nécessaires.

Tout le possible doit être fait en faveur de l'Enseignement, préparation indispensable aux activités intellectuelles, industrielles, commerciales, techniques et agricoles.

La laïcité de l'Etat suppose la liberté d'enseignement, le respect des croyances et des consciences.

Une grande politique d'entente doit conclure heureusement les drames armés. Rien de durable ne se construit sur la haine.

La politique des réalités européennes doit perfectionner l'Union de l'Europe pour lui éviter de tomber en servage.

Telles sont les matières essentielles et communes sur lesquelles les Français n'ont pas le droit de s'affaiblir en se divisant.

NOUS AVONS BESOIN D'UN GOUVERNEMENT QUI GOUVERNE, D'UN PARLEMENT QUI TRAVAILLE, D'HOMMES NOUVEAUX.

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Le scrutin actuel permet le choix d'un candidat selon sa compétence, ses connaissances des nécessités publiques, son aptitude à étudier les problèmes.

Diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique et de Législation Financière, je sais lire et écrire les textes législatifs.

Je crois avoir toujours exercé activement mon mandat de Conseiller Municipal de MONTAUBAN, connaître l'Administration communale, pouvoir renseigner utilement les Conseils municipaux ruraux.

Ma fierté serait grâce à vos suffrages, de me consacrer à l'essor économique de MONTAUBAN, ma ville natale et à la défense de nos intérêts d'Arrondissement à égale part avec tout autre.

Depuis dix ans, j'ai l'honneur de représenter à la Caisse d'Allocations Familiales, les Travailleurs Indépendants, c'est-à-dire les commerçants, les artisans, les professions libérales. J'ai appris à connaître les soucis familiaux de ceux dont le capital à défendre est l'avenir de leurs enfants.

Une véritable Sécurité Sociale s'impose en faveur de tous les âges, parce que la moitié au moins des habitants de ce département a pour vivre moins de neuf mille francs par personne et par mois.

Chez nous, quand l'agriculture va, tout va. Mais ce proverbe est rarement applicable.

La présence à mes côtés de mon ami Paul BOUSQUET, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture, est très importante. Je suis sûr, grâce à lui, d'être appelé à soutenir l'action utile des organismes professionnels et de connaître la réalité des problèmes agricoles régionaux parce qu'il n'est pas un agriculteur d'estrade, mais un exploitant « **pilote** ».

Electrices, Electeurs,

J'ai écrit simplement ce que personne ne m'a dicté.

Aucune habileté publicitaire ne doit influencer votre décision.

Votez dans votre intérêt, c'est-à-dire pour l'homme que vous jugez librement, le plus capable d'être un Parlementaire travailleur et compétent.

Des intrigues quotidiennes, des crises ministérielles fréquentes, souvent sans causes profondes, avaient provoqué la lassitude de l'esprit public.

Notre volonté commune doit restituer aux Jeunes, aux Familles, aux Professions, la foi dans l'avenir pour construire la PAIX INTERIEURE ET EXTERIEURE.

« Il s'agit d'arracher la FRANCE à ceux qui vivent d'elle sans la servir, à l'ignorance arrogante, à la cupidité audacieuse, aux médiocres de l'intelligence et du cœur ».

Vive la République ! Vive la France !

Maurice BERCHAUD

Avocat - Docteur en Droit
Conseiller Municipal de Montauban
Président de la Caisse d'Allocations Familiales
Croix de Guerre et du Mérite Social

SUPPLEANT :

Paul BOUSQUET

Propriétaire-Exploitant au Fau
Conseiller Municipal de Montauban
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
Médaille Militaire - Chevalier de la Légion d'Honneur

Impr. Coopérative - Montauban